

## **Intervention Bibdoc, le 5 avril 2012.**

### **Sur une « crise » de la culture ou du moins : sur une « crise » de notre conception de la culture et ses répercussions sur les institutions culturelles.**

Christian Ruby \*

#### **Liminaire.**

Il porte sur l'esprit du temps, dont chacun sait qu'il est morose, à tout le moins.

- Qu'une société débattre de sa culture et de ce qu'elle entend par culture ou de ce qu'elle place sous le mot culture, qu'elle débattre aussi de ses orientations, de ses difficultés, de ses mutations internes doit être considéré comme essentiel et non pas comme pénible, angoissant, ou négligeable.

Ceci dit contre les lamentations habituellement rencontrées.

- Qu'une société soit obligée périodiquement (en fonction de processus à établir évidemment) de réviser la signification de ses institutions culturelles, leur ordonnancement, leur mission, et de cesser de prendre des institutions – qui sont historiques – pour « naturelles » ou sacrées, c'est non moins essentiel. Et il n'est pas de regret à avoir devant les grands dérangements culturels actuels.

Ceci dit aussi contre les craintes relatives à la destitution de privilèges historiques.

- Enfin, qu'une société ou du moins de trop nombreux discours officiels croient pouvoir se concentrer sur la nostalgie d'un soi-disant « âge d'or » perdu, outre qu'il n'est pas confortable de se prendre pour les derniers des Mohicans, mémorialistes de conditions disparues, cela ne paraît pas offrir d'espace d'existence à une jeunesse qui s'entend dire que son futur devrait être le passé.

Bien sûr, ces interrogations sonnent la fin de la confiance naïve en une définition admise de la culture, de ses lieux de prédilection et de ses modes d'exercice. Mais la fin d'un monde n'est pas la fin du monde.

#### **Introduction.**

Partons donc de nos déroutes.

1 - Bien sûr, il faut alors chercher à s'orienter dans un environnement bouleversé.

2 - Il y faut cependant une condition : qu'on ne débattre pas pour le débat, ou sur des fondements réducteurs.

3 – Si cette première condition est négative, il en est une autre, cette fois positive : qu'on cherche à préciser de quoi nous parlons ou voulons parler (culture, consommation, ...), et qu'on cherche à saisir aussi ce pourquoi nous pouvons ou devons nous focaliser sur les questions culturelles, ou de culture.

Entre autres bien sûr parce qu'elles posent la question du commun, de la communauté que nous formons ou voulons former, de la manière dont nous voulons le vivre et le déployer en rapport avec les autres (communs) : Europe, monde et mondialisation.

Bref, il faut construire tout cela : culture, sphère culturelle, mutations de la culture ...

Quelques principes de réflexion :

- Ma culture n'est pas la culture....
- La culture ne se réduit pas aux institutions, espaces affectés et exercices codifiés, dans lesquels on a cru, historiquement, devoir l'identifier.
- La culture : c'est l'ensemble des exercices qui permettent aux femmes et aux hommes de se tenir debout en toutes circonstances.

Proposition :

En lieu et place des espaces traditionnellement affectés, à la place des exercices conçus pour transmettre, et à l'écart d'une conception de l'œuvre culturelle parfaite à transvaser dans les consciences, **mieux vaudrait promouvoir une politique des espaces multiples, des exercices partagés, une politique de la rencontre avec des œuvres à reprendre, des lieux de discussion, de saisie et de formation de la parole, une politique de propositions culturelles multiples ouvrant l'univers des possibles pour chacun, Ouvrant même un maximum de propositions possibles et visibles comme possibles pour chacun.**

## **I – De l'institution à l'entre-deux des institutions.**

Il n'y a de bibliothèques ou de médiathèques que s'il y a un monde des bibliothèques, c'est-à-dire non seulement un monde sociologique (des personnels), mais surtout un imaginaire de la bibliothèque dans le lecteur potentiel. Un imaginaire de la fréquentation. Une mémoire de cette fréquentation qui autorise à y revenir. Je suis capable d'y aller et je partage cette capacité avec d'autres.

Ceci vaut pour toute institution.

En mode démocratique, le sort des institutions et des médiations (ou le sort qui leur est fait) est infiniment plus sensible aux citoyennes et aux citoyens qu'en tout autre régime. Que notre époque voit son sens de la culture bouleversé, implique que les institutions culturelles sont nécessairement soumises à des propositions contraires entre lesquelles les citoyens doivent trancher.

Les uns préféreraient les voir supprimées.

Les autres tiennent avant tout à leur présence ancienne.

Mais peu imaginent pouvoir repenser et renouveler tant leur place dans la société que leurs relations entre elles et les pratiques par lesquelles les citoyennes et les citoyens pourraient les investir. Car cela oblige à interroger moins des budgets et des modes de gestion que les objets et les valeurs culturelles privilégiées en se demandant comment on peut les transformer, déplacer les « partages du sensible » (ainsi que les définit Jacques Rancière) auxquels ils président et réfuter des unifications factices.

Ce pourquoi nous proposons de conduire cette interrogation jusqu'au point où il ne s'agira plus de parler de telle ou telle institution, par exemple la vôtre, ou de tel ou tel individu, mais de ce qui pourrait plutôt se passer désormais *entre* des institutions et *entre* des citoyennes et des citoyens, en s'appuyant sur une autre articulation du lisible (bibliothèque), du visible (musée), de l'audible (salle de concert) et du dicible. Elle prend pour appui les mutations du rôle culturel des bibliothèques publiques dans la production moins de savoirs -

nous ne réécrivons pas ici le rapport de Jean-François Lyotard <sup>1</sup> - que des attitudes culturelles et des interférences possibles entre les institutions.

## II – Les bibliothèques ont une histoire.

Il faut d'autant moins s'inquiéter des troubles des bibliothèques que ces dernières n'ont jamais constitué des havres de paix immuables, elles ont toujours subi des changements de modalités dont on affecte d'oublier les traces.

Il reste vrai cependant que les bibliothèques et médiathèques sont conçues comme des espaces affectés, elles induisent des exercices de transmission, et reposent sur l'idée d'une œuvre parfaite à transvaser dans les consciences.

Du coup, l'institution « bibliothèque » (publique) et/ou médiathèque subit aujourd'hui le même sort que toutes les autres institutions culturelles qui se mesurent à un changement de paradigme culturel, pour un paradigme moins autoritaire et plus mouvant. La sphère de la culture - et la définition du commun dans cette sphère – appelle le remaniement de ces institutions – chacune conçue, historiquement, pour elle-même, comme une institution « totale » <sup>2</sup>.

Il conviendrait alors d'inciter à des collaborations inédites entre des fonctions anciennement différenciées, par exemple le lisible et le visible, justifiées par des nécessités historiques, mais bientôt repliées sur elles-mêmes et la défense de leur territoire, quand elles n'ont pas été de surcroît hiérarchisées. Cette sphère de la culture, soutenue par un type de régime démocratique, se trouve effectivement inquiétée par les impasses mêmes de ce type de démocratie et de la culture qu'il promet, finalement réservée et encore exclusive.

Toutes ensemble - bibliothèques, organisation de la sphère de la culture et conception de la démocratie -, ces institutions sont confrontées à la manifestation désormais tangible de plusieurs limites, parmi lesquelles nous extrayons celle-ci : le savoir et le voir, le lisible et le visible n'ont de portée que s'ils sont ajointés au profit du dicible.

Cette limite spécifique nous paraît relever d'une exigence culturelle de l'époque, laquelle conduit à opposer la tradition des Lumières et la possibilité de notre contemporanéité. Elle porte à étendre aux bibliothèques les exigences des analyses portant sur la reconfiguration de la culture de nos jours <sup>3</sup>.

Ce n'est pas la première fois que la question d'une mutation est posée aux bibliothèques, au point de les empêcher de virer au sanctuaire. Toutefois, le débat actuel, en son fond, porte moins sur le sort des bibliothèques ou de la culture dans les bibliothèques dans un cadre de décentralisation ou de démocratisation, que sur le rôle des médiations, des médiatrices et des médiateurs <sup>4</sup> dans le sort du partage du lisible (bibliothèque), du visible (musée), de l'audible (salle de concert) et du dicible, dans la société de l'alphabétisation universelle.

---

<sup>1</sup> Sur l'actuel régime du savoir, l'ouvrage de Jean-François Lyotard est loin d'être périmé : *La condition postmoderne*, Paris, Minit, 1979.

<sup>2</sup> Cf. Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) et la question de la bibliothèque universelle, « Il importe à la félicité du genre humain que soit fondée une Encyclopédie, c'est-à-dire une collection ordonnée de vérités suffisant, autant que faire se peut, à la déduction de toutes choses utiles », *Initia et specimina scientiae generalis*, 1679-1680.

<sup>3</sup> Cf. notre *L'âge du public et du spectateur, Essai sur les dispositions esthétiques et politiques du public moderne*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006.

<sup>4</sup> Cf. Revue Raison présente, *Pour une éthique de la médiation culturelle*, n° 177, Avril 2011, Paris.

### III – îles et archipels.

Si la bibliothèque publique, conçue comme lieu ou bâtiment, a pu et peut encore ressembler à une île, une institution totale au sein de laquelle s'acquiert et se conserve le lisible accumulé quoique classé <sup>5</sup>, cependant, la fonction bibliothèque <sup>6</sup> – ainsi que la désigne Bruno Latour <sup>7</sup> – dessine implicitement un ensemble plus complexe et sans doute plus contradictoire que les Lumières ne l'ont cru en inspirant le modèle de la bibliothèque.

Cette fonction n'est guère monolithique et la distribution des fonctions entre institutions n'est pas si nette qu'on l'a cru.

Visible = musée, lisible = bibliothèque, audible = concert.

Justement, du lisible (bibliothèque) y côtoie du visible (musée) et de l'audible (concert), au moins (ou en général). Et chacune des autres institutions culturelles ploie sous la même contradiction : se croire vouée de droit à un genre de distribution monoculturel (*ou* le lisible, *ou* le visible, *ou* l'audible), absolutiser ou sanctuariser ce qui lui est propre, mais en concentrer de fait plusieurs (genres). En un mot, malgré les justifications, chaque institution est d'emblée débordée en elle-même par l'autre (institution). Du moins les frontières entre les îles sont-elle immédiatement poreuses, ce qui ne rend pas scandaleuse la proposition envisageable de redéployer chacune au-delà de la mission qu'on lui imagine officielle et unique.

Du coup, il nous semble impératif de manifester publiquement ceci : puisqu'elle enveloppe d'emblée de multiples ressources et pratiques – c'est le fait –, la bibliothèque ou la médiathèque ne doit pas, de nos jours, parce qu'elle s'est prise longtemps pour une activité fondée en une certaine distribution « naturelle », y compris de son public, se constituer en territoire de résistance contre les mutations en cours (réelles ou envisageables) du partage du sensible et les nouvelles articulations possibles entre le lisible et le visible, ou l'audible dans la société de masse. A partir du fait et du réexamen de son propre héritage, elle doit postuler, nous semble-t-il, un nouveau droit qui ne se réduirait pas à prolonger les modalités des territoires et des frontières précédents – ramenant tout à l'intérieur de soi –, mais qui viserait des compositions inédites entre des institutions apparemment spécialisées chacune dans une seule dimension. De cette visée, nous pourrions alors attendre trois effets : d'une part, déconcentrer (c'est déjà entrepris) les grands établissements ; d'autre part, les intégrer dans un nouvel archipel, un nouvel espace culturel dont le ressort ne serait plus le lisible *ou* le visible *ou* l'audible ; enfin, les ouvrir à d'autres paradigmes culturels, et en particulier à celui qui rapporterait ces trois instances (le visible, le lisible, l'audible) au dicible.

En un mot, pour devenir *contemporaines*, nous pensons que les bibliothèques doivent, à moins que ce ne soit déjà commencé, dépasser leur vocation première (successivement : la

---

<sup>5</sup> Nous ne croyons d'ailleurs pas que les bibliothèques aient jamais été les lieux par excellence d'accumulation du savoir. Du moins, le lecteur s'attache à ce qu'il n'en soit pas ainsi, renonçant toujours par avance à la totalité, ainsi que le montre le personnage de l'autodidacte dans la *Nausée* de Jean-Paul Sartre, ou plus scientifiquement Michel de Certeau, dans ses travaux portant les arts de faire.

<sup>6</sup> La fonction bibliothèque ? Répondre à cette question suppose de confronter deux gestes apparemment contradictoire. D'un côté, celui des professionnels de la conservation et de la préservation qui doivent ôter des mains vivantes des documents à préserver, et de l'autre, celui de ceux qui sont directement confrontés au lecteur qui s'intéresse à... ou aime tel ou tel auteur et vient chercher dans l'institution les ouvrages et documents qu'il vise à vivifier. Encore sont-ce les mêmes mains, et deux fonctions ajoutées.

<sup>7</sup> Bruno Latour, in *Bulletin des Bibliothèques de France*, publié par l'ENSSIB, février 2011, disponible en ligne <http://bbf.enssib.fr/sommaire/2011/1>

patrimonialisation du lisible et l'élévation de l'âme culturelle, puis la démocratisation culturelle) pour devenir partie prenante de la formation des citoyennes et des citoyens actuels au dicible, autrement dit, partie prenante de la manière dont les lecteurs transforment leurs lectures, ou leur regard, en récits ou en écrits <sup>8</sup>, les parlent en commun et laissent émerger des discours personnalisés. Comme à d'autres égards, les autres institutions culturelles devraient entreprendre la même mutation. Et, toutes ensemble revoir leurs frontières et retravailler les violences sociales irrépressibles qui les traversent sur ce plan, d'une séparation finalement formelle entre le lisible, le visible, l'audible et le dicible, à partir d'une redéfinition de la loi commune.

#### **IV – Tableau récapitulatif.**

Afin d'aider chacun à mieux organiser sa réflexion autour de ces problèmes et pour reconduire les bibdoc à un cadre culturel qui les porte – mutations comprises –, nous avons proposé, lors de la journée du 5 avril, un tableau résumant l'histoire de la notion de culture, entre le 18<sup>e</sup> siècle et nos jours.

Ce tableau pouvait se lire dans les deux sens : de haut en bas, en suivant alors la chronologie ; de gauche à droite, en suivant alors les critiques réciproques entre définitions de la culture.

La question des bibliothèques et des médiathèques se lisait fort bien dans ce tableau, dans sa formulation, ses mutations et sa place contemporaine.

\* L'auteur : Cf. biographie sur Wikipedia.. Dernier ouvrage paru, *L'archipel des spectateurs*, Besançon, Nussy, 2012.

---

<sup>8</sup> Ce que d'aucun appellent aussi : « libérer la parole ».